rapports de commissaires nommés à cet effet se prononcèrent contre le coupable, M. Papineau ne fut pas démis, parceque MM. Viger et Papineau s'en servaient pour essayer de faire de la division dans sa localité ; parcequ'on espérait avec de tels instruments corrompre et séduire le peuple au besoin. M. Papineau travaillait contre la loi des écoles, la loi la plus importante, la plus nécessaire de toutes nos lois pour le salut du peuple et le ministère qui avait proposé et fait passer cette loi le laissait impunément détruire son œuvre ! Et les partisans de ce ministère défendaient sa conduite ! c'est ainsi qu'alors les amis dévoués actuels de notre nationalité s'efforçaient de parer les inconvénients et les injustices de l'union et de sauver le peuple du naufrage.

Grâce à Dieu, un règne de justice a enfin lui sur notre cher pays, sous ce règne les magistrats prévaricateurs seront traités comme ils méritent. Puisse le sort de M. Papineau servir d'exemple à d'autres qui voudraient s'oublier jusqu'à imiter sa conduite.

Election de Québec.—Joseph Légaré, fils, écr., se présente en concurrence avec Dunbar Ross, écr. ; son adresse se trouve dans les journaux de Québec.

Un nouveau steamboat nommé l'Ottawa a été lancé samedi soir, au pied du courant ; il est destiné à voyager entre la Chine et Carillon touchant à Bytown. Son engin qui a le pouvoir de 75 chevaux vient de la fonderie de MM. Bush et cie.

Mercredi dernier, Pierre C. Duranceau, écr., a été admis à la pratique du barreau, après avoir subi son examen devant Son honneur le juge en chef. M. D. a étudié sous l'hon. A. N. Morin et J. F. Pelletier, écuyer.

Au nombre des étudiants qui ont été admis à pratiquer la médecine le 5 au collège McGill, se trouvent MM. Lo gorè et Panachand, de Montréal. MM. Andre Séguin de St, Mathieu et Lonard Lapailleur, de Montréal ont été admis à la pratique par l'école de Médecine incorporée.

Nos lecteurs seront sans doute aussi amusés que nous en lisant la lettre qui suit. Il paraît que ses signataires ont pris au sérieux la Dépêche signée *Lamartine*, publiée dans notre dernière feuille. Pour des Français, c'est très peu spirituel. Ces MM. ne savent-ils pas qu'en France, en Angleterre et aux Etats-Unis on fait usage tous les jours des plus grands noms dans des écrits de ce genre et cela sans les profaner le moins du monde ?

Montréal, 8 mai 1848.

M. L. O. LeTourneux,
Rédacteur-en-chef
de la Revue Canadienne.

Monsieur,

Le nom de Lamartine est depuis longtemps un nom grand parmi les grands. La tâche pénible et glorieuse qu'il poursuit aujourd'hui avec un si ardent et généreux patriotisme, lui a conquis l'une des plus belles pages sur les tables de l'histoire.

Profaner un nom si beau, si pur, si noble ! *en Canada*, n'est-ce pas un acte coupable à l'époque où nous vivons.

Aussi quand, dans l'intérêt d'une polémique, *qui nous est étrangère*, vous avez fait descendre dans l'arène, le nom de Lamartine, vous nous avez blessés profondément, *comme français* ; notre cœur a saigné de douleur.

Protester, protester de toutes nos forces contre l'acte sacrilège que vous avez commis ; c'est notre droit, c'est notre devoir, nous venons l'exercer.

En conséquence nous vous invitons Monsieur et vous requérons au besoin d'insérer notre lettre dans votre plus prochain numéro.

Nous avons l'honneur d'être,
Monsieur
Vos très humbles serviteurs,
PIERRE LAFARGE.
D. LATTÉ.
J. DENOUHIEZ.
AUGUSTE REGNIER.
P. E. PICAULT.

ETATS-UNIS ET MEXIQUE.

Le moment approche enfin où nous allons avoir la solution de cette espèce de problème que chacun se pose depuis deux mois sans pouvoir le résoudre : " Le traité sera-t-il ou non ratifié à Queretaro ?" Dieu seul peut savoir les conjectures, les calculs, les assertions, les on-dit, qui ont exercé à ce sujet la plume des correspondants et des journalistes. Aujourd'hui même que M. Nathan Clifford est à Mexico et que M. Sevier doit l'y avoir rejoint ; aujourd'hui que la présence des commissaires américains devrait donner aux probabilités une tournure décisive—soit pour, soit contre—il est *impossible de puiser dans le choc des opinions qui* nous arrivent de toutes parts, une idée exacte de la situation. Nous sommes toutefois de ceux qui espèrent dans le bon sens du peuple mexicain. Quant à l'objection tirée de l'impossibilité de réunir à Queretaro un nombre suffisant de députés, elle n'a plus aujourd'hui rien de sérieux. Le 6 avril, on pointe six membres des deux chambres étaient déjà présents, et il n'en fallait plus que *seize pour mettre le congrès en état de siéger légalement*. Le *Monitor* a, du reste, publié la liste de ceux qui ne se sont pas encore rendus à l'appel de leur devoir : ils sont au nombre de 37, dont 4 sénateurs : on est en droit d'espérer que cette espèce d'exposition, au pilori de l'opinion publique, aura décidé les tièdes et pressé les retardataires.

Les correspondances nous signalent, en général, les dispositions les plus pacifiques et les plus sages chez la majorité des membres déjà réunis. Cette tendance est même tellement décidée, qu'il est question d'inaugurer la session nouvelle en portant Herrera à la présidence : ce serait là, sans contredit, la meilleure garantie que l'on pût donner à la cause de la paix et au gouvernement de Washington, car c'est pour avoir voulu rester fidèle à l'une et traiter avec l'autre qu'Herrera s'est vu renverser il y a deux ans, du siège présidentiel.

Il serait, du reste, urgent que l'on sût une bonne fois à quoi s'en tenir, car l'incertitude à part ses tournments traditionnels, pourrait bien avoir, dans la *situation actuelle des inconvénients politiques*. Dans quelques jours, les conventions de Baltimore et de Philadelphie vont se réunir, pour agiter, au nom des deux grands partis du l'Union, les mérites des candidats à la présidence. Or, il est évident que la première question du programme qu'elles vont dresser sera relative à la guerre mexicaine, et ce sera là certainement l'écueil le plus redoutable pour les professions de foi, si à ce moment l'alternative n'est pas définitivement résolue. M. Polk, par exemple, dont les velléités de réélection prennent chaque jour plus de consistance, aurait une position beaucoup plus belle et plus franche, s'il pouvait se présenter devant son parti avec une situation complète et tranchée, soit que la paix eût consacré ses conquêtes, soit que la reprise de la guerre eût ouvert le Mexique entier à ses ambitieuses aspirations. De leur côté, les wihgs auraient le champ plus libre pour l'expression de leurs doctrines, et leurs chances de triomphe, qui reposent principalement sur l'opposition aux actes du pouvoir actuel, y gagneraient probablement *quelque chose.—Courrier E. U.*

BUREAU DU SECRETAIRE.
Montréal, 6 mai, 1848.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général faire les nominations suivantes savoir :

Louis Labrèche-Viger, écr., pour être avocat, procureur-solliciteur et conseil dans toutes les cours de justice de Sa Majesté dans cette partie de la province ci-devant le Bas-Canada.

Hiram Johnson, écr., pour être arpenteur dans la susdite partie de la Province du Canada.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général démettre André Benjamin Papineau, écr., de la commission de la paix du District de Montréal ainsi que de la commission des petites causes pour la paroisse de St. Martin.

Naissance.

En cette ville, le 6 du courant, la dame de M. Louis Joseph Racine, a mis au monde une fille.

A l'Industrie, le 2, la Dame de Gaspard Tarrieu de Lanaudière, écr. a mis au monde une fille.

MARIAGE.

A Paris, le 5 avril dernier, par le Nonce du Pape, M. le Comte De Doutier de Rommanauche, à Dlle. Charlotte seconde fille de Wm. Gingham, écr.

Le 4 mai, à la Chapelle St. Louis, Quebec, par le révérend M. Belle-isle, assistant secrétaire de sa grâce l'Archevêque de Quebec, P. Gingras, jr. écr, marchand, à Dlle. Antoinette Balzaretti, fille aînée de feu G. D. Balzaretti et de dame Magdeleine Roman, tous deux de Québec.

En cette ville, le 25 avril dernier, par le rév. M. Connelly, John, fils aîné du lieut. Col. Maxwell, de Ste. Catherine H. C. à Dlle Suzanne Charlotte, fille aînée de feu Pres. Languedoc, écr. Seigneur de St. George.

Décès.

Hier, en cette ville, Henry Griffin, écr. Notaire Public à l'âge de 57 ans.

A la *Congrégation de Notre-Dame de cette ville*, le 4 mai, la Sœur Marie Celine Lemire dite St. Alphonse, à l'âge de 26 ans dont 10 passés en religion.

En cette ville, le 6 du courant, après une maladie de plusieurs mois qu'elle a souffert avec une admirable résignation, dame Emilie Cardinal, épouse de F. M. Belinge écr. avocat.

A l'Assomption, le 4 du courant, Joseph Shanche, écr. à l'âge de 55 ans.

Au même lieu, le 7, après une maladie de 15 jours, Dlle Elzire Lesage, fille de M. Denis Lesage, âgée de *13 ans et 5 mois*.

A St. Michel d'Yamaska, le 4 du courant, Amable Paradis, écr. marchand, âgé de 52 ans.

AVIS.

AUJOURD'HUI le SIXIEME jour du mois de MAI mil-huit-cent-quarante-huit, après-midi, sont comparus par devant nous JOSEPH A. LABADIE & JOSEPH BELLE, deux des Juges de Paix, pour le District de Montréal, les Sieurs Olivier Frechette, maître entrepreneur, *Louis Comte, maçon et entrepreneur*, et Antoine Dubord dit Latourelle bourgeois, tous trois de la Cité de Montréal, dans le district de Montréal, experts nommés pour examiner le pont érigé par Edouard Martial Leprohon et Joseph Amable Berthelot, fils, tous deux écuyers, de Montréal, dans le dit District, sur la Rivière Jésus, vis-à-vis le village de St. Eustache-le-gardé, en vertu d'un acte du Parlement Provincial, Chapitre quatre-vingts-dix-neuf, de deuxième et onzième années du règne de Sa Majesté Victoria, intitulé : acte pour autoriser Edouard Martial Leprohon et Joseph Amable Berthelot, le jeune, de la Cité de Montréal, écuyers, à construire un Pont de péage sur la rivière Jesus, au village St. Eustache, entre les paroisses de St. Eustache et de Ste. Rose.

Lesquels dits experts certifient à qui il appartient que de jour d'hui six de mai courant, ils ont fait l'examen du dit Pont, (serment par eux préalablement prêté devant les dits Juges de Paix) d'après laquelle visite et examen du dit Pont, ils se sont trouvés d'opinion unanime que le dit pont est solide, suffisant, sûr, et sans tous les rapports suivant l'intention et le sens de l'acte ci-dessus mentionné. *En foi de quoi les dits Experts ont signé à Montréal*, susdit.

OLIVIER FRECHETTE,
LOUIS COMTE,
ANT. D. LATOURELLE,
J. A. LABADIE,
J. BELLE.
Juges de Paix pour le district de Montréal

8 mai.

NOTICE.

THIS DAY, the SIXTH day of the month of May, one thousand eight-hundred and forty-eight afternoon, have appeared before us JOSEPH A. LABADIE & JOSEPH BELLE, *two of the Justices of the Peace* for the District of Montreal, M. Olivier Frechette, undertaker, M. *Louis Comte, mason and* M. *Antoine Dubord* dit Latourelle, gentleman all three of the city of Montreal, *experts* named to examine the bridge built by Edouard Martial Leprohon & Joseph Amable Berthelot, jr., both esquires, of Montreal, in the said District on the River Jésus opposite the Village of St. Eustache, aforesaid in virtue of an act of the Provincial Parliament, chapter. ninety-nine of the tenth & eleventh years of the reign of Her Majesty Queen Victoria, intitled : an act to authorise Edouard Martial Leprohon et Joseph Amable Berthelot the younger of the city of Montreal, esquires, *to build a toll bridge on the River Jesus* at the Village of St Eustache, between the parishes of St Eustache & Ste. Rose.

Which said *Experts* certify to whom it may belong & appertain that they have examined the said bridge (with having previously been taken by them before the said Justice of the Peace) & that after having visited & examined the said bridge they found themselves of unanimous opinion that the said bridge is solid, sufficient & safe and on all accounts in accordance with the intentions and spirit of the above mentioned act. In testimony wherof the *said Experts* have signed at Montreal, aforesaid.

OLIVIER FRECHETTE,
LOUIS COMTE,
ANT. D. LATOURELLE.
J. A. LABADIE,
J. BELLE,
Justices of the Peace for the District of Montreal.

8th may, 1848.

REVOLUTION "A L'ENSEIGNE DU CASTOR."

N° 122, RUE ST. PAUL,

HABITANS DU CANADA, ATTENTION !

Voulez-vous être libres et indépendants, faites de l'Economie, achetez à bon marché. En ménageant vous devenez riches, libres et indépendants.

LE Soussigné en offrant ses remerciement sincères aux habitans du Canada, pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu par le passé à l'honneur d'annoncer qu'il vient de faire de grandes améliorations à son établissement. Son magasin considérablement agrandi contient 100 pieds de profondeur. Son assortiment continuera d'être complet Par les premiers arrivages il recevra des effets et HARDES FAITES, enfin tout ce dont les FAMILLES peuvent avoir besoin qu'il vendra toujours a 15 POUR CENT MEILLEUR MARCHÉ QU'AILLEURS.

HARDES FAITES A VENDRE.

	s.	d.		s.	d.
750 Surtouts Tweed Gris de	9	0 à	16	3	
325 do do Drab	11	3 à	15	0	
800 do d'Alpaca noir	10	0 à	15	0	
450 do Paramatta do	11	3 à	17	6	
260 Chesterfield Cachmerette Crisé	22	6 à	27	6	
350 do Tweed double foulé	18	9 à	22	6	
250 do Waterproof gris	17	6 à	25	0	
225 Habits Chasses Casemire, Doeskins carotté et gris	20	0 à	32	6	
150 Chesterfield en Drap français	35	0 à	47	6	
225 Surtouts, Frocks, drap noir et bleu	25	0 à	35	0	
150 Gilet Drap bleu	12	6 à	18	0	
350 do Toil et Drill	3	9 à	5	0	
200 Blouse Toile	4	0 à	5	6	
1200 prs. Culotte Drill et Gambroon	4	0 à	5	6	
675 do Bouragan	5	6 à	7	6	
150 do Drap bleu et noir	12	6 à	17	6	
350 do Tweed barré et uni	5	6 à	8	0	
1500 Vestes différente qualité	3	0 à	7	0	
250 do Satin carotté et uni	7	6 à	12	6	

HARDES FAITES A ORDRE.

	s.	d.		s.	d.
Surtout Drap superfin noir	50	0 à	90	0	
Chesterfield Drap français	45	0 à	60	0	
Habit Chasse Casimere	35	0 à	50	0	
Vestes Satin noir	15	0 à	22	6	
Do do fleuris	12	6 à	25	0	
Pantalon Casimere noir	22	6 à	30	0	
Do do carotté	20	0 à	27	6	
Do do Doeskin gris	21	3 à	30	0	
Habillement d'enfant de toute sorte	10	0 à	25	0	
Do faite sur mesure	20	0 à	32	6	

Aussi une grande quantité de Chapeaux et Casquettes, tels que chapeau français de 6s à 12s/6. Casquette de drap bleu, 4s à 6s ; Casquette de velour d'enfants, 2s 6d à 3s ; et un assortiment complet d'autres marchandises d'étapes et de goût.

Les pratiques voudront bien se rappeler qu'il n'y a toujours qu'un seul prix, aussi réduit que le public peut attendre dans la

CRISE COMMERCIALE ET MONETAIRE ACTUELLE.

LOUIS PLAMONDON.

M. L. P. est prêt à prendre aucun contrat pour fournitures à l'armée ou autres corps, et pour aucun établissement public.—Montréal, 5 mai 1848.

GROCERIES & EPICERIES.

NOUVEL ETABLISSEMENT

Au coin des rues McGill et Saint Joseph.

M. L. A. GARRAU, A L'HONNEUR d'informer le public de Montréal et les habitans des Campagnes, qu'il ouvrira le 15 MAI courant un magasin de *GROCERIES et d'EPICERIES*, à l'endroit ci-dessus. Ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage trouveront chez lui tout ce qui sert à la consommation des familles dans cette ligne et toujours des articles de bonne qualité. Ses prix seront raisonnables.—Montréal, 5 mai.

ETABLISSEMENT DE BOURNE.

RICHE VERRE COUPE', PORCELAINE DE CHINE, FAIENCE, POTERIE, &c.

87, rue saint Paul et saint Vincent Montreal.

LE Soussigné recevra bientôt par le *Syria, Sir Richard Jackson, Montezuma, Paragon*, et autres vaisseaux un assortiment considérable et bien choisi de VERRE COUPE, PORCELAINE, FAIENCE et POTERIE qu'il offre en vente à très bas prix au panier ou en petites quantités pour accommoder les marchands de la campagne.

ADOLPHUS BOURNE.

N. B. M. BOURNE travaille toujours comme GRAVEUR au même lieu.—5 mai 1848.

MEUBLES DE MENAGE.

ÊTES-VOUS JAMAIS ALLE A

L'ETABLISSEMENT DE GATES,

dans la rue McGill.

SI NON, allez-y et voyez par vous-même que le plus grand assortiment de meubles est offert en vente, à des prix "selon les temps les plus durs," consistant en Sofas, Canapés, Sideboards, Buffets, Tables, Commodes, Tables de Toilette, Lits, Couchettes, Matelats, Chaises, etc. Enfin tout ce qu'on peut trouver dans cette ligne.—5 mai.

MAGASIN DE M. DE WITTE.

L. P. BOIVIN, *Coin des rues* NOTRE DAME et St. VINCENT

AVERTIT de nouveau ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local, et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul, vis-à-vis la Place Jacques Cartier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages un RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIE, articles de goût, etc. etc.—5 mai.

LA CLOCHE MONSTRE

EST MAINTENANT EXPOSEE

aux regards des visiteurs et étrangers

DEPUIS 9 H. A. M A SIX P. M.,

et continuera de l'être *jusqu'à ce qu'elle soit placée* dans la Tour de l'Eglise.—5 mai.

J. IRELAND,

GRAVEUR,

GRANDE RUE ST. JACQUES,

A côté de la Banque de l'Amérique du Nord,

MONTREAL.

Se charge de *GRAVER* et *IMPRIMER* des Cartes d'Invitation, de visites, d'Adresses Professionnelles, Têtes de Comptes, Billets, Traites, etc.

BUREAU EN HAUT.

4 mai, 1848.

MARCHANDISES NOUVELLES

LES Soussignés annoncent à leurs nombreuses pratiques et au public, qu'ils recoivent maintenant par le Caledonia, *le Montréal*, l'Albion et le Britannia," qui sont dans le port, leur assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES, tels, que Drap, Casimire, Cotonnages, Indiennes, Regattas, *Chapeaux de paille*, et Tapisserie pour chambres, etc. etc, qu'ils vendront à bon marché.

J. L. BEAUDRY, & CIE.
Vis-à-vis le Palais de Justice.

5 mai.

TAPIS A L'HUILE.

Grande variété de patrons et de couleurs, à vendre par

M. A. LAFLAMME.

AU NO. 165, RUE CRAIG PRES DU MARCHE A FOIN

4000 VERGES DE TAPIS FLEURIS à l'huile de patrons magnifiques et variés pour salons, passages et escaliers ; aussi pour couvertures de tables Pianos, etc. Toiles et Soie cirées pour différents usages, Toiles pour Chapeaux, Capots, anteaux, etc.—11 avril 1848.

AQUEDUC DE MONTREAL.

ARRERAGES POUR EAU.

TOUTES personnes endettées envers l'Aqueduc pour arrérages pour l'usages de l'Eau, sont par le présent notifiées de payer, le ou avant le 15 MAI courant, entre les mains du Trésorier de la Cité, à défaut de quoi elles seront poursuivies pour le recouvrement du montant de leurs dettes ; et l'eau leur sera retirée sans distinction aucune.

E. DEMERS,
Trésorier de la Cité.

Hôtel de Ville,
Montréal 1 mai 1848.

AUX ETUDIANTS.

CEUX des Etudiants en Médecine qui désireraient pensionner en cette ville, trouveront chez *Mme St JULIEN* des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir.

THEATRE ROYAL.

SOUS LE PATRONAGE IMMEDIAT
DE SON EXCELENCE
LE. GOUVERNEUR-GENERAL

BÉNÉFICE D'ADIEU A LA SCÈNE DE M.
DE WALDEN,
JEUDI SOIR, LE 11 MAI 1848.

MESSIEURS LES AMATEURS CANADIENS
ASSISTÉS PAR LES
Officiers de la Garnison,
auront l'honneur de représenter
MICHEL ET CHRISTINE,
Comédie en 1 acte par Scribe et Dupin.
APRES QUOI
Les trois derniers actes de
LONDON ASSURANCE,
PIECE ANGLAISE.
Le tout se terminera par
LE COMMISSAIRE EXTRAORDINAIRE.
Comédie en un acte par Durand et Lauzanne.
Loges 5s. Parterre 2s. 6d. Gallerie 1s. 3d.
Les portes seront ouvertes à 7 heures et demie et le spectacle commencera à huit heures précises.
On pourra se procurer des places, en s'adressant à *M. Gaisford, à Elgin House*, la porte voisine du Théâtre, ou au Bureau de location le jour de la représentation, depuis 10 heures A.M. jusqu'à 4 P.M.
2 mai 1848.

CANAL DE CHAMBLY.

AVIS est par le présent donné que l'Eau sera retirée du CANAL DE CHAMBLY, du 10 jusqu'au 26 JUIN prochain, afin de faire quelque réparations nécessaires.

Par ordre,
THOMAS A. BEGLEY,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Montréal, 4 Mai 1848.

NOUVEAUX OUVRAGES

FRANCAIS.

M. McCOY DE la Grande Rue St. Jacques vient de recevoir de Paris, de Marseilles et de Bruxelles, plusieurs *excellents ouvrages français modernes* CLASSIQUES et ROMANTIQUES, qu'il offre en vente à très bas prix Il se charge d'expédier des *COMMANDES POUR LA FRANCE* chaque semaine.—5 mai.

PORTRAIT DE SA SAINTETE'
LE PAPE

PIE IX.

GRAVURE EN TAILLE DOUCE SUR ACIER.
A VENDRE 30 SOUS.
CHEZ JOHN McCOY.
Grande Rue Saint Jacques.

Portraits d'après nature des Membres DU
Gouvernement Provisoire
EN FRANCE.
Magnifique gravure en taille douce sur acier, représentant le groupe de ces hommes célèbres, à vendre seulement 7s 6d., chez
JOHN McCOY,
5 mai. *Grande rue Saint Jacques.*

HOTEL DU CANADA,

RUE ST. GABRIEL.

MME. ST. JULIEN offre ses plus sincère remerciements pour l'encouragement qu'elle a déjà reçu, ce qui lui a permis d'établir une maison spacieuse de nature à offrir tout le comfort aux dames et messieurs (voyageant ou résidant).

Indépendamment d'une POSITION CENTRALE à proximité du quartier Commercial, de la Cour de Justice, des Bureaux du Gouvernement ; la vaste maison [ci-devant occupée par la compagnie du Nord-Ouest,] a reçu de grandes améliorations pour assurer l'aisance et tout le comfortable aux personnes qui voudrait bien continuer à en faire leur résidence.

LES FAMILLES.

trouveront de spacieux appartements, bien aérés, des salons récemment meublés et les soins les plus attentifs.

Les mets, les vins les plus recherchés seront toujours choisis avec le plus grand soin.

DES OMNIBUS.

seront toujours prêts à l'arrivée et au départ des bateaux-à-vapeur pour le transport des voyageurs et leur bagage.

5 mai.

M. Louis David Rochon.
AVOCAT.
A transporté son bureau rue Craig petre voisine de P. MOREAU écr. avocat.
5 mai.

AVIS IMPORTANT

LE commencement d'une année étant une époque favorable pour prendre ou renouveller un abonnement à la *Revue Canadienne* et à l'*Album Litteraire*, avis est donné par les présentes que tous les abonnés, LES ANCIENS COMME LES NOUVEAUX, ont droit aux PRIMES D'ABONNEMENT que nous avons annoncées depuis quelques mois. Ainsi en payant une année d'avance en s'abonnant, *six piastres comptant*, on a droit et on reçoit

20 ALBUMS POUR RIEN

C'est plus que la valeur de l'argent. L'ANNEE 1847 EST COMPLETE, Hatez-vous de vous abonner, car le nombre des files est limité.

8 janvier.